

Bio Aromes e-liquide bioaromes ZA des Boisselières 28340 Lamblore

tel 02 37 37 69 10 fax 02 37 37 69 88

SARL au capital de 100000 € - Siret 42267279000025 - NAF 2042Z - TVA FR44422672790

Mail info@bioaromes.com - Site internet [www.bioaromes.com](http://www.bioaromes.com) site fabrication à façon [www.ba-oem.com](http://www.ba-oem.com)

et [www.e-liquide-bioaromes.com](http://www.e-liquide-bioaromes.com)

**Objet : CGV : Conditions Générales de Vente. Mise à jour le 15 03 2016**

1 - Préambule Toute commande passée par l'acheteur implique son acceptation des présentes conditions de vente et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat. Sans réserves dans un délai de 8 jours à compter de la date des devis acceptés, les présentes conditions de vente, de fabrication et tarif général sont réputés acceptés. Les CGV sont imprimées au verso de la page finale des devis et consultables sur les sites internet de Bio aromes. Les fabrications à façon sont régies, en plus des CGV, par des conditions de fabrications à façon, un cahier des charges en annexe et sur les sites internet ci-dessus.

2 - Formation du contrat de vente : Les marchés sont négociés verbalement ou par écrit par le service commercial mais seul le devis de Bio Aromes est opposable. Les commandes sont fermes et définitives à compter de la date d'acceptation du devis signifiée par télécopie, courriel, courrier, ou paiement total ou partiel. Les tarifs des devis correspondent strictement à leurs libellés, les modifications et services sont facturés en supplément.

3 - Livraison – Transfert de risques

Les délais de livraison courent à partir de la date à laquelle le vendeur reçoit confirmation bancaire de crédit. Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif, aucune indemnité ne pourra être demandée par l'acheteur en cas de retard de livraison. Les produits sont vendus en France EXW départ laboratoire. En conséquence, les produits deviennent dès la mise à disposition par email ou courrier, aux risques et périls de l'acheteur qui en devient responsable.

4 - Prix – Paiement par virement sur le compte Bio Aromes.

A- Les prix et facilités de paiement sont ceux indiqués sur le devis pris en compte pour la transaction. Les remises, avantages et facilités de paiement sont déchués en cas de problème financier ou juridique.

Lors de fabrication à façon le donneur d'ordre s'engage à payer en supplément les ingrédients et emballages spécifiquement achetés par Bio Aromes ainsi que les frais et honoraires des prestations, recherche et développement, frais d'élaboration de dossiers demandés par l'acheteur non stipulés par le devis imprimé. Le stockage est à la charge et risques du client.

B- En cas de retard de paiement le vendeur sera en droit de suspendre l'exécution de ses propres obligations jusqu'à ce que le paiement dû soit effectué et réclamer le paiement de la commande plus un intérêt de retard équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur appliqué au montant de la dette. En cas de procédure de recouvrement, il sera débité des frais de dossier et appliqué une clause pénale au taux de 15% sur les sommes réclamées. Il n'y a pas d'escompte pour paiement comptant.

5 - Réserve de propriété

Le vendeur réserve la propriété des produits livrés jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, suppléments et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer.

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances rompt toute clause de remise et facilité de paiement et oblige l'acheteur à restituer sous 48 heures les produits. La livraison EXW concrétisée par la livraison physique ou la notification par courrier ou email engage l'acheteur pour risques de vol, de perte et de détérioration des produits vendus.

6 - Garanties – Réclamations

A- Le vendeur garantit la conformité des produits aux spécifications qu'il a expressément émises sur le devis et CGV.

L'acheteur sera responsable du transport, du stockage, de la modification des produits.

B - Toute réclamation concernant l'état des produits (emballages, qualité, poids, caractéristiques techniques, conformité, etc...) devra être adressée, par écrit, au vendeur dans les 8 jours suivant la date de réception des produits dans les locaux de l'acheteur. La conformité de quantité est établie à partir de la mise à disposition EXW ou du bon de livraison EXW accepté par le client. Tout stock non enlevé ou réclamé dans un délai de 3 mois après mise à disposition EXW pourra être détruit.

C - Dans l'hypothèse où les produits seraient non conformes, l'acheteur s'engage à en informer immédiatement le vendeur et à se conformer aux instructions du vendeur concernant les mesures à prendre : destruction des produits, retour des produits chez le vendeur, etc. Le vendeur remplacera les produits non conformes à ses frais lorsque sa responsabilité aura été prouvée.

Aucune autre indemnité ou compensation de quelque nature que ce soit ne sera due.

7 - Limitation de responsabilité

Les produits doivent être utilisés conformément aux conditions de fabrications et de péremption. Le propriétaire de la marque est responsable de la mise sur le marché, de la publicité, de l'étiquetage, des emballages. Le vendeur ne peut être tenu pour responsable de l'aptitude des produits à l'usage auquel l'acheteur les destine.

8 - Protection des droits de propriété intellectuelle :

A - l'acheteur reconnaît l'ensemble des droits de propriété intellectuelle du vendeur. Lors de fabrication à façon, hors les actifs fournis par le donneur d'ordre, les formules et ingrédients créés par Bio Aromes et utilisés par la marque du donneur d'ordre sont de plein droit la propriété de Bio Aromes qui en concède la licence d'exploitation. En cas de vente à des tiers, ou de cessation de commande, ou de copie même partielle de formules, le donneur d'ordre s'engage à dédommager le laboratoire Bio Aromes de sept mille Euros hors taxe par formule déposée au CPNP majoré des conditions de l'article des CGV .

B - l'acheteur s'engage à informer immédiatement le vendeur de tout fait de nature à porter atteinte aux droits du vendeur.

9 - Loi applicable – Juridiction

A- ces CGV régissent toutes relations avec le donneur d'ordre.

B - Le tribunal compétent des questions litigieuses découlant des rapports contractuels des conditions générales de vente ainsi que des conditions de fabrication à façon est fixé à Chartres département 28 – France